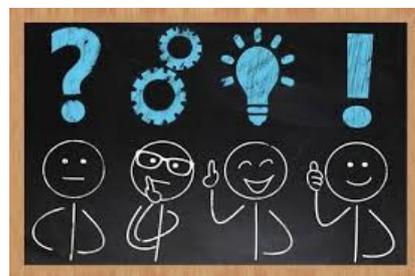




La feuille de **Décllic**



Bulletin d'information du territoire

N°5

juillet 2023

Éditorial

La requalification portée par l'équipe municipale du bâtiment tribunal n'a pas convaincu au-delà de la ville. Comment justifier une dépense pharaonique à 2,5 millions d'euros par un simple déplacement de la bibliothèque municipale ? Les délégués communautaires à la 2C2A ont tranché et notre maire semble découvrir la démocratie. D'autres projets plus raisonnables auraient pu y voir le jour. Vous avez dit fiasco ?...

Lors du Conseil du jeudi 25 mai, les élus de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise ont rejeté le projet de requalification de l'ancien Tribunal de Vouziers.

En essayant d'imposer à tout prix le projet de déménagement de l'actuelle bibliothèque-ludothèque des Tourelles vers le Tribunal, à coups d'arguments plus ridicules et fallacieux les uns que les autres, tout en refusant obstinément de réfléchir à un autre projet, le maire de Vouziers et son équipe auront été les véritables fossoyeurs de ce qui aurait pu être un très beau projet intercommunal. Ils ont tendu le bâton qui les a sévèrement punis. Preuve en est, lors de sa longue prise de parole pour critiquer ce projet, le maire de la Commune de Saint-Morel n'a parlé quasiment que du déménagement de la bibliothèque-ludothèque, démontant un à un les arguments, ridicules, selon lui et beaucoup d'autres, basés sur le manque de lumière, le manque d'aération, les problèmes d'accès et le manque de place.

Après des mois et des mois de tractations, de mobilisation des employés communaux et intercommunaux, de réunions de commission simples, mixtes et diverses, de prises de délibérations variées et d'organisation de nombreuses visites pour des élus qui, pour beaucoup et même dans les rangs vouzinois, n'avaient jamais utilisé ces équipements, le projet se voit enterrer corps et âme.

Retrouvez l'intégralité de cet article sur notre page Facebook **DéCLIC Vouzinois**,



Bulletin édité par l'association DéCLIC Vouzinois

Directeur de la publication : G.Cosson - Comité de rédaction : B.Schmitt

site internet <https://www.declivouzinois.com/>

mail association.decliv08@gmail.com

Bulletin d'adhésion à Décllic

M. Mme habitant

souhaite adhérer à DéCLIC en tant que :

adhérent (cotisation 20 €) ou membre bienfaiteur (cotisation libre > 20 €)

par chèque à l'ordre de Association DéCLIC - 25 rue Henri Rouyer 08400 VOUZIERS

Adresse mail n° portable.....



Partenariat Tourelles-FJEP

L'association le FJEP-CS LA PASSERELLE et l'association LES TOURELLES, bien connues dans le Vouzinois, ont passé un partenariat qui permet d'officialiser la collaboration déjà existante entre les deux structures.

Ce partenariat qui allie l'engagement social et la richesse culturelle, ouvre de nouvelles perspectives pour les habitants du territoire et renforce l'impact de leurs actions comme ce fut le cas pour la Fête de la Musique ou les Voix Vertes.

En travaillant main dans la main, ces deux associations à vocation sociale et culturelle créent une dynamique positive, où la solidarité et la culture se nourrissent mutuellement. Ce partenariat exemplaire démontre la puissance de la collaboration entre des acteurs de domaines différents, pour créer un changement significatif et durable dans la société.



GHSA-fermeture des urgences

Un "Service des urgences de Vouziers" qui ferme en devenant un "Centre de soins non programmés", fait moins de bruit qu'un "Service des urgences de Vouziers" qui ferme tout court. Ce sera pourtant strictement la même chose pour les usagers du Vouzinois qui seront envoyés sur Reithel ou Reims de 20h00 à 08h30.



Le Maire de Vouziers et Président de la commission de surveillance du GHSA, actif et complice fossoyeur des services publics sur le Vouzinois, n'a pas réussi à convaincre tout le monde dans les rangs du personnel de l'hôpital de Vouziers.

Ces derniers ont eu le courage de venir lui en faire part, avec une mesure et une dignité qu'il est important de saluer, lors de l'inauguration de la Foire de Vouziers.

Ce dernier n'a cependant pas adressé le moindre regard à la délégation venue à sa rencontre, et n'a pas eu le plus petit mot d'explication ou de réconfort à leur égard.

Yann Dugard confirme ainsi tout le mépris qu'il a toujours démontré quant à la défense de nos services publics.

Une candidature qui met le feu aux poudres.

« Il n'y a plus de place pour le sectarisme. Je serai le rassembleur de toutes les sensibilités... » (Y.Dugard – promesse électorale de mars 2014)

Afin de représenter la diversité du conseil municipal, il a toujours été acté que l'ensemble des Commissions ou Conseils d'Administration des associations vouzinoises devait être composé d'une mixité entre élus de la majorité et de l'opposition. Ce principe a toujours été respecté : ainsi, lorsqu'un membre de la majorité ou de l'opposition démissionne de son mandat, il est automatiquement remplacé par une personne de son groupe sans aucune difficulté.

Alors qu'un conseiller d'opposition souhaitait démissionner de son mandat au sein d'une association locale, l'élection de sa colistière n'aurait dû être qu'une simple formalité administrative. Or Mme Nathalie Maroteaux, adjointe au maire, a présenté sa candidature dans le seul but de prendre la place dédiée au groupe Elan Vouzinois. Sa désignation ayant été entérinée par l'immense majorité de ses colistiers et dans un contexte de déni des engagements validés par tous, cette candidature méprise, annule et déchire l'ensemble des engagements pris collectivement au sein du conseil dans l'intérêt des Vouzinois.

Vers une gestion plus responsable de la ressource en eau.



Faute d'entretien des puits pendant des années, des problèmes de quantité de ressources en eau apparaissent en décembre 2022. Les débits des Près du Moulin et du Long Bec arrivent tout juste à couvrir les besoins standards en eau des Vouzinois. Ces problèmes étaient déjà connus mais ils sont mis au grand jour suite au besoin en eau ponctuellement plus important du remplissage de la piscine, un besoin qui ne pouvait pas alors être satisfait. En effet, l'accumulation progressive du calcaire dans les puits ralentit le débit en direction du réseau de distribution.

Travaux nécessaires mais longtemps retardés, les puits sont enfin régénérés en avril 2023 et les problèmes de quantités sont aujourd'hui résolus même s'il faudra se montrer plus vigilants et modifier nos usages quant à la ressource et se montrer plus économes.

La qualité de l'eau est également à surveiller, notamment au Long Bec, puits dans lequel ont été détectés des métabolites, molécules qui résultent de la dégradation des pesticides dans notre environnement. Massivement présents dans le milieu naturel, ces métabolites peuvent se révéler dangereux pour la santé. Auparavant peu recherchées dans les analyses, ces molécules font désormais l'objet d'une surveillance accrue de la part de l'ARS.

Budget municipal ou comment vivre à crédit ?

Tous les voyants sont au rouge ! Quand la plupart des collectivités se serrent la ceinture depuis l'explosion du coût de la vie, à Vouziers nous sommes bien loin de ces préoccupations, pour preuve le traditionnel budget de début d'année. Les charges à caractères général explosent, pourtant nous ne sommes pas impactés en 2022 par la hausse du coût de l'énergie : Bâtiments publics + 72 K€, terrains +27K€, autres biens mobiliers +22K€... Le montant des charges à caractère général passe à plus de 1 435 000 en 2022 soit une augmentation de plus de 245 000€. De même pour les dépenses de fonctionnement sans aucune explication du côté de la majorité.

La situation à l'issue de l'exercice 2022 : les indicateurs clés

► Constat global : une situation qui reste correcte mais une baisse de plusieurs indicateurs clés qui invitent à la vigilance

- Résultat cumulé : 723 000 € (1 300 000 € en 2021) ↘
- Epargne brute : 468 000 € (825 000 € en 2021) ↘
- Epargne nette : 183 000 € (- 480 000 € en 2021 = remboursement de l'emprunt relais) ↘
- Capacité de financement nette : 525 000 € (864 000 € en 2021) ↘
- Capacité de désendettement : 6,6 années (4,1 années en 2021) ↘
- Fonds de roulement par j/dépense : 59 jours (144 jours en 2021) ↘

Quant aux ratios, eux aussi donnent froid dans le dos (voir illustration), si la trésorerie de la ville permettait en 2021 de faire face 144 jours de dépenses, il chute à 59 jours en 2022. Il en va de même pour la capacité de désendettement* qui commence à frôler les 7 ans, contre un peu plus de 4 années il y a un an. Le choix a été fait d'avoir recours à l'emprunt pour financer la rénovation de la place Carnot. Que va-t-il advenir du legs de 679 000 € de Mme Delouche originaire de Vrizy ? Adjoints et conseillers de la majorité ne semblent pas inquiétés par ce budget qui nécessiterait au moins un soupçon d'austérité !

* nombre d'années nécessaires à la collectivité pour se désendetter en utilisant son épargne brute. Un indicateur qui augmente indique donc une situation qui se dégrade.

Les vacances de Monsieur Dugard

Sujet le plus fâcheux du conseil municipal du 4 juillet, l'utilisation du minibus de la ville par le maire pour ses vacances personnelles a été rapidement remise à plus tard. « En effet, monsieur le maire en a disposé en août (2022). Mais un titre de recette a été émis (pour un montant dérisoire de 288 euros). Donc voilà, je ne répondrai pas », a répondu l'adjointe .
Journal **L'Union** du 6 juillet.



Manifeste !

Une classe va fermer au Pôle scolaire Dora Lévi à la rentrée de septembre 2023. Ce sera la deuxième depuis l'ouverture de cet établissement en septembre 2021 pourtant censé mutualiser les moyens au bénéfice des élèves. On pourrait penser que ce n'est qu'une expression implacable de la fatalité : le nombre d'élèves baisse, le nombre de classes baisse. On pourrait penser que ce n'est pas si grave que ça : aucun enseignant ne sera obligé de quitter son affectation, le jeu des postes vacants permettant à toutes et tous de rester en poste à Vouziers. On pourrait penser que l'on n'y peut rien : ces décisions-là sont prises « en Haut », à un niveau intouchable pour les petits élus ruraux sans moyens et sans réseaux du Vouzinois. On pourrait enfin penser que ça n'intéresse pas grand monde de toute façon : à part les quelques parents présents devant l'école pour poser des pancartes, qui s'en préoccupe ? Après des années et des années de raisonnement en « nombre d'élèves par classe », l'école devient, en silence, un lieu où le parcours scolaire des enfants dépend de plus en plus de leur milieu social : mieux on est né, plus on réussit. (Observatoire des inégalités – janvier 2023) Alors on laisse faire ? On attend, patiemment, qu'à force de ne rien faire il n'y ait plus rien ?



On accepte, paisiblement, que les motifs individuels de renoncement soient plus légitimes que les efforts à produire de manière collective ? Il est possible à l'échelle de notre commune d'être exigeants et innovants : utilisons les possibilités offertes par l'expérimentation pour travailler sur des projets adaptés en parfaite collaboration avec tous les acteurs au sein et en périphérie de l'école pour ajuster les moyens et développer les compétences de nos enfants. Réprimons dans les actes ce mortifère raisonnement de l'approche du service public par son unique coût : car si nous semons dès le plus jeune âge de l'iniquité, nous ne récolterons que des fractures. Alors en un mot : MANIFESTE !

Brèves de Vouziers et d'ailleurs ...

Futur siège de la 2C2A

C'est parti pour 15 mois de perturbations. La place de la Paix est désormais interdite au stationnement. S'est-on inquiété de l'impact sur le commerce de centre ville ? Les commerçants peuvent légitimement craindre la fuite de leurs clients vers les zones périphériques. Notre centre-ville exsangue n'avait pas besoin de ça...

Bravo

aux parents d'élèves de Le Chesne qui ont obtenu le maintien de leur classe menacée de fermeture au prix de plusieurs mois de lutte. Un exemple à suivre manifestement

Toilettes publiques

Vouziers serait-il un des rares bourgs de cette importance à ne pas avoir de toilettes publiques ? De quatre il y a quelques années, plus rien maintenant : Mairie ? Fermées. Parking Dodeman ? Fermées. Parc F.Mitterrand ? Fermées. Champ de Foire ? Fermées. Certes l'entretien de ces installations demande temps et personnel. Mais est-ce une raison pour laisser les Vouzinois se soulager n'importe où et entretenir la malpropreté de nos rues et parcs ?

Voie Verte

Enfin, les cyclistes et randonneurs se félicitent de l'ouverture du tronçon de la Voie Verte Sud-Ardenne. De Vouziers à Semuy, elle permet découvrir le cadre verdoyant du canal des Ardennes et assure la liaison vers le reste du département. L'occasion aussi d'observer cigognes, cygnes, hérons et autres animaux.